



**Colmar**

**La Ville de Colmar**

Ville : 70 251 habitants

Chef lieu du département du Haut-Rhin

recrute

**pour son service Enseignement Primaire**

**1 concierge (h/f)**

**A temps complet**

**Missions :**

Sous la responsabilité du chef de service, vous êtes en charge :

- de tenir à jour les registres de sécurité (veiller à ce que les dégagements ne soient pas encombrés, s'assurer du bon fonctionnement des organes de sécurité, asservissement des portes coupe-feu, diffuseurs sonores, ...)
- de veiller à l'ouverture et à la fermeture des écoles et structures annexes (espace cyber-base)
- de prendre l'initiative et de réaliser les petits travaux de maintenance des bâtiments à titre préventif ou curatif (électricité, menuiserie, serrurerie, métallerie, sanitaire et chauffage, maçonnerie et peinture), au sein des équipements de la direction
- d'accueillir les entreprises et autres services municipaux intervenant dans les écoles
- de coordonner le travail des agents d'entretien,
  - piloter, suivre et veiller à l'état de propreté général du bâtiment,
  - gérer les plannings et suivre les congés,
  - faire un reporting par le biais d'une fiche de suivi à renseigner,
- de gérer le stock des produits d'entretien et de veiller à leur bon usage,
- de déménager des équipements,
- de représenter le service de l'Enseignement lors des réunions de conseils d'écoles
- de rendre compte à son supérieur hiérarchique des problèmes techniques rencontrés
- de coordonner et de venir en appui des ATSEM pendant le temps non scolaire
- d'être le lien entre le service de l'enseignement, les directions d'écoles et le personnel municipal en poste dans les écoles

*Cette liste n'est pas exhaustive, elle peut varier en fonction des besoins et des obligations du service*

**Profil :** filière technique – cadre d'emplois de catégorie C

- titulaire d'un BEP/CAP électricité
- Permis B obligatoire

**Savoir-faire et qualités :**

- polyvalence, autonomie, rigueur et discrétion
- qualités relationnelles et capacité de travail en équipe
- disponibilité et sens du service public
- sens des responsabilités et discernement

**Spécificités du poste :**

- mise à disposition d'un logement de fonction, liée aux obligations de service
- horaires selon les besoins du service :
  - 38 h 30/ semaine en période scolaire  
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h45 à 18h00  
mercredi de 7h30 à 12h00
  - 38 h 30/ semaine en période de vacances scolaires  
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h10
  - dès 5h du matin en cas de déneigement des trottoirs

La concession d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service oblige l'agent à l'habiter. La mise à disposition fait l'objet d'une contrepartie sous forme de missions supplémentaires (permanence, ouverture et fermeture des bâtiments lors des occupations en soirée et les weekends,...) ainsi que pour l'obligation d'intervenir sur site lors des déclenchements d'alarme.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le 05/07/2017 à :

**Monsieur le Maire de la Ville de Colmar**

**Direction des Ressources Humaines**

**B.P 50528**

**68021 COLMAR CEDEX**